

**VOUS ÊTES EMPLOYEUR ET VOUS RECRUTEZ
DANS LE DÉPARTEMENT DU CHER ?**

Le Département vous propose une assistance au recrutement :
saisie de l'offre, transmission aux candidats et suivi de la candidature.



Job18.fr est une plateforme de mise en relation entre
les **employeurs** du département et les personnes
allocataires du rSa.

Job18 cartographie les candidats proches de l'employeur,
avec le bon profil ! Il suffit de créer son compte et déposer
une offre d'emploi.



Hotline du lundi au vendredi de 9h à 11 h 30 et de 14h à 17h

0 801 902 318

**Service & appel
gratuits**

mail : job18@departement18.fr



Actifs ensemble pour l'emploi



Employeurs vous recrutez dans le Cher ?



Réalisation : Pmc Communication Cd18 - CE-00XX-1 - oct 2022

Connectez-vous sur **job18.fr**



Actifs ensemble pour l'emploi

Le Conseil Départemental du Cher œuvre aux côtés des employeurs pour dynamiser l'emploi sur son territoire et pour favoriser la reprise d'activité professionnelle des personnes allocataires du rSa à la recherche d'un emploi.

UN ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Pour mener à bien sa mission, une équipe de professionnels, dont 19 Référents insertion emploi (RIE), a été créée et répartie sur le territoire pour permettre aux personnes de s'insérer, de façon durable, sur le marché du travail.

L'ACCOMPAGNEMENT EST INDIVIDUEL

De la construction d'un projet professionnel :

- valorisation des compétences immersion en milieu professionnel, formations, rencontres avec des professionnels, ...

Aux techniques de recherches d'emploi :

- rédaction d'un CV,
- candidatures, mises en relation
- préparation des entretiens...



UN PÔLE EMPLOYEURS

Pour développer les compétences locales et répondre aux besoins du territoire, les RIE sont aussi les interlocuteurs des employeurs :

- **De l'analyse des besoins en recrutement :**
identification des attentes, partage et publication des offres d'emploi...
- **À la recherche de candidats :**
mobilisation de leur vivier de candidats, actions avec le réseau des partenaires de l'emploi, de l'insertion et de la formation...

DES DISPOSITIFS ADAPTÉS

Pour faciliter la démarche de recrutement d'une personne allocataire du rSa, plusieurs dispositifs d'aide à l'embauche sont accessibles.

La période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)
pour découvrir un métier, confirmer un projet ou amorcer une embauche.

Les contrats aidés
(mobilisables dans le secteur marchand et non marchand)

- Le salarié continue de bénéficier d'un accompagnement professionnel, intègre une entreprise et monte en compétences.
- L'employeur accompagne et forme un salarié en percevant une aide financière.